



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Le Mécanisme forêts et paysans, une initiative pour des paysages résilients face au changement climatique et de meilleurs moyens d'existence

2018–2022



Le Mécanisme forêts et paysans renforcera les producteurs forestiers et agricoles pour assurer un développement durable, lutter contre la pauvreté et faire face au changement climatique

Le plan de travail prévu par le Mécanisme forêts et paysans (FFF, d'après l'anglais Forest and Farm Facility) pour la période 2018-2022 (phase II) arrive à un moment de regain des efforts mondiaux en direction du développement durable, avec notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD), et les contributions déterminées au niveau national (CDN) pour lutter contre le changement climatique, convenues dans le cadre de l'Accord de Paris. Il arrive aussi à un moment où de plus en plus de gouvernements développent de manière intégrée des mesures d'action climatique et des stratégies visant la durabilité des économies rurales et la réduction de la pauvreté.

À partir de 2018, le FFF accroîtra considérablement l'ampleur et la variété de son impact en tirant parti de l'appui fourni précédemment aux OPFA et aux gouvernements. Cela permettra de renforcer les capacités des producteurs forestiers et agricoles et de leurs organisations, d'approfondir l'engagement dans des processus gouvernementaux intersectoriels novateurs, et d'augmenter les mesures d'action climatique à l'échelle du paysage. Le tout sera sous-tendu par des opportunités économiques plus inclusives et durables ainsi que par des retombées croissantes pour les OPFA, tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'améliorer les services sociaux et culturels à l'intention des ruraux pauvres.

Le FFF répond au potentiel exceptionnel des producteurs forestiers et agricoles en se focalisant sur leurs organisations (organisations de producteurs forestiers et agricoles – OPFA), qui représentent des petits exploitants, des groupements de femmes rurales et des institutions de peuples autochtones, et qui constituent les acteurs primaires de la phase II du programme.


Le FFF favorisera l'inclusion des producteurs dans les initiatives politiques de diverses manières:

i) en facilitant l'équilibre entre les sexes et la participation des jeunes, et en améliorant la représentation et la gouvernance des OPFA, et leur capacité à intégrer et observer les processus politiques;

ii) en aidant les gouvernements à développer des mécanismes de collaboration intersectoriels et des protocoles et des procédures représentatifs, pour une meilleure coordination et un emploi efficace de la contribution des OPFA.

Le FFF accroîtra les capacités entrepreneuriales et techniques des OPFA de sorte que celles-ci puissent, à leur tour, augmenter leur rentabilité tout en élargissant la fourniture de leurs services à un nombre croissant de membres, en particulier les plus pauvres et les groupes marginalisés. Au moyen de dons de petit montant et de sessions de formation technique en développement commercial et incubation d'entreprises, le FFF appuiera une grande variété d'OPFA, dont les membres relèvent de groupes socioéconomiques et ethniques divers ainsi que de groupements de femmes et de jeunes.

Le FFF créera des liens concrets entre les OPFA et les programmes et les investissements portant sur le changement climatique et les interventions à l'échelle du paysage en particulier les CDN, la REDD+, la restauration des forêts et des paysages, des initiatives régionales telles que Action contre la désertification ou des dispositifs en faveur de la gouvernance comme le FLEGT. Il veillera à ce que les OPFA jouent un rôle plus prononcé dans les mesures d'atténuation et d'adaptation à l'échelon du paysage, à travers une sécurisation de la tenure et des projets participatifs visant au développement territorial ou à la résilience face au changement climatique.



Le FFF sera axé sur l'égalité des sexes, la participation des jeunes et des peuples autochtones, et les chaînes de valeur des OPFA, au cœur de paysages résilients face au changement climatique.

Fournir un appui direct aux OPFA au travers de partenariats multipartites est l'une des caractéristiques essentielles du FFF.



© FAO / Sophie Grouwels

Le Mécanisme forêts et paysans: un dispositif d'exécution éprouvé

Le FFF dispose d'un mécanisme d'exécution éprouvé, rentable et axé sur la demande, qui a déjà touché plus de 400 OPFA dans 10 pays partenaires: l'État plurinational de Bolivie, la Gambie, le Guatemala, le Kenya, le Libéria, le Myanmar, le Népal, le Nicaragua, le Viet Nam et la Zambie. Il a offert des programmes régionaux et mondiaux impliquant 30 organisations supplémentaires, pour un total combiné de 40 millions de membres.

Le FFF a déjà obtenu un succès documenté en matière de réduction de la pauvreté, influence politique, accroissement de la sécurité foncière, amélioration des prix pour les producteurs et développement des entreprises, selon un mode qui témoigne d'une plus grande participation des femmes et d'une attention particulière à l'engagement des jeunes. Le travail du programme avec les institutions gouvernementales et les partenaires régionaux, nationaux et globaux a permis de mobiliser plus de 130 millions de dollars des États-Unis pour appuyer les activités des OPFA.

Voici quelques faits saillants illustrant l'impact significatif du FFF:

- Au Viet Nam, les groupements d'exploitants forestiers ont pu appliquer des prix de 15 pour cent supérieurs, et reçoivent d'importantes commandes de bois de la part des fabricants de meubles.
- En Gambie, les producteurs de noix de cajou se sont rassemblés au sein d'une unique fédération nationale. Cela a permis d'augmenter le prix des noix de cajou versé à leurs quelque 15 000 membres.
- Dans l'État plurinational de Bolivie, avec la participation active des OPFA, le Gouvernement a alloué plus de 90 millions de dollars des États-Unis au renforcement des producteurs de cacao, de café et de produits forestiers non ligneux de l'Amazonie.
- Dans l'État plurinational de Bolivie, au Kenya et au Viet Nam, les OPFA ont été mises en relation avec la REDD+ et d'autres programmes de lutte contre le changement climatique, contribuant ainsi à leur mise en œuvre.
- Des changements se sont produits dans le cadre de 26 politiques: en Gambie, 77 groupes de foresterie communautaire ont sécurisé la tenure de leurs terres; au Guatemala, la loi PROBOSQUE affecte un pour cent du budget national sur plus de 30 ans aux travaux de restauration, une large part revenant aux petits exploitants; au Myanmar, la nouvelle instruction sur la foresterie communautaire autorise les producteurs à gérer les forêts à des fins commerciales.

Une évaluation indépendante du travail effectué par le FFF au cours de la période 2012-2016 a conclu que celui-ci était «extrêmement efficace en termes d'action en rapport avec les résultats visés», et «très pertinent, en mesure de combler les lacunes en matière de coopération sur le développement rural». Elle a aussi fortement recommandé d'«envisager une seconde phase du programme, en vue de consolider et d'étendre ses accomplissements».

La valeur ajoutée du Mécanisme forêts et paysans

Une caractéristique essentielle qui distingue le FFF d'autres initiatives est qu'il reconnaît le rôle crucial joué par les OPFA à divers titres: atteindre largement les producteurs grâce à leur expertise et leurs connaissances techniques; stimuler l'innovation en incitant les exploitants à diversifier les systèmes forestiers et agricoles; et détenir le potentiel requis pour élargir à plus vaste échelle les pratiques réussies en matière d'utilisation des terres et des forêts.





Les OPFA ont pour mandat d'aider des millions de producteurs ruraux à diversifier les économies locales, accroître la résilience et réduire la pauvreté, tout en restaurant et en gérant des paysages en mesure de s'adapter au changement climatique et d'en atténuer les effets.

Pourquoi investir dans les organisations de producteurs forestiers et agricoles?

D'après les estimations, les producteurs forestiers et agricoles comptent 1,5 milliard de personnes, qui représentent 90 pour cent des agriculteurs de la planète. Ils fournissent environ 80 pour cent de la production alimentaire en Asie et en Afrique subsaharienne, gérant 500 millions d'exploitations agricoles familiales et près de 30 pour cent des terres forestières dans l'hémisphère Sud. Ils constituent également une part significative des ruraux pauvres, dont la plupart dépendent étroitement pour leur subsistance des forêts avoisinantes ou des arbres présents sur leurs exploitations.

Collectivement, les producteurs forestiers et agricoles ont le potentiel de transformation nécessaire pour réaliser un développement durable et répondre aux enjeux du changement climatique à l'échelle des paysages. Renforcer les OPFA sera crucial pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et les contributions déterminées au niveau national (CDN), dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et de l'Accord de Paris.

Ces producteurs se révèlent plus puissants lorsqu'ils sont regroupés en organisations. Des OPFA formelles et informelles existent dans le monde entier, et leur nombre aussi bien que leur demande ne font que croître. Ces organisations représentent une composante vaste, négligée et souvent non reconnue du secteur privé.

Les OPFA sont les seuls groupes organisés dans de nombreuses zones reculées, et elles sont tributaires des infrastructures et des services publics nécessaires pour pouvoir réaliser un développement durable. Cependant, les institutions gouvernementales et les grandes entreprises privées ne sont pas toujours bien outillées pour pouvoir atteindre les producteurs et les aider à optimiser les retombées des chaînes de valeur et des systèmes

de marché. Les producteurs ont aussi un accès limité aux processus décisionnels pour faire valoir leurs droits et obtenir des avantages sociaux. Les politiques et leur mise en œuvre ne prennent pas toujours en compte les réalités rurales, et les initiatives d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets échouent parce qu'elles n'intègrent pas les producteurs en tant qu'acteurs dynamiques.

Le Mécanisme forêts et paysans, un partenariat unique

Le FFF est un partenariat entre la FAO, l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et AgriCord. Son Comité directeur est formé de membres relevant d'organisations de producteurs forestiers, d'institutions de foresterie communautaire, de groupements de peuples autochtones, de la communauté internationale des chercheurs, de fournisseurs de services de développement commercial, du secteur privé, de gouvernements et de donateurs.

Ensemble, ces partenaires ont les mandats et les réseaux requis pour pouvoir s'engager de manière effective avec les gouvernements, offrir un appui technique, contribuer à la création de connaissances, accompagner le processus de suivi et apprentissage, appuyer les réseaux de membres, du niveau local au niveau global, et fournir des liens solides aux organisations professionnelles d'agriculteurs ainsi qu'aux fédérations d'OPFA régionales et mondiales.



Comment travaillera le Mécanisme forêts et paysans de 2018 à 2022

Le FFF intensifiera son approche unique, à savoir fournir un appui direct aux OPFA qui représentent des millions de ruraux et accroître les liens avec des programmes de développement complémentaires, en favorisant les partenariats et en mobilisant les ressources financières, de façon à accélérer les impacts escomptés dans 25 pays. Le FFF soutiendra la formation et renforcera les capacités des OPFA au travers d'une aide financière et technique directe, en prêtant une attention particulière à l'égalité des sexes, à l'implication des jeunes et aux droits des peuples autochtones, et en travaillant en relation étroite avec les gouvernements.

Le FFF centrera son action sur l'amélioration de la gouvernance et de la représentation, l'augmentation du nombre de membres et le caractère inclusif de l'adhésion, la durabilité environnementale et l'efficacité de gestion des OPFA.

Le FFF offrira une vaste gamme de services aux OPFA, notamment en matière de plaidoyer, partage d'informations, formation en analyse et développement des marchés, incubation d'entreprises et soutien commercial, et accès des membres aux instruments financiers et aux programmes sociaux. Au moyen de visites d'échange et d'apprentissage et grâce aux liens établis avec des fédérations régionales et internationales, le Mécanisme renforcera aussi l'organisation et les capacités des petits exploitants aux niveaux national et mondial.

Financer pour élargir la portée de l'action

Le financement des nouveaux travaux du FFF s'inscrira dans le cadre de la phase II du programme, qui appuie des activités pour une période de cinq ans, de 2018 à 2022. La phase II a été conçue pour jouer un rôle de catalyseur, permettant de mobiliser des fonds considérablement plus importants pour chaque pays partenaire, de façon à accroître la portée, la profondeur et l'impact des activités. Les capacités des gouvernements et des OPFA seront renforcées, de sorte que celles-ci puissent servir d'intermédiaires et de canal pour relier et distribuer les investissements à leur vaste base d'adhérents. Des fonds viendront appuyer les OPFA régionales et globales ainsi que le travail des partenaires de mise en œuvre en matière de plaidoyer sur la scène mondiale, création de connaissances et engagement dans les processus régionaux et internationaux.

Résultats escomptés du Mécanisme forêts et paysans

1. Des cadres juridiques et politiques plus favorables aux OPFA dérivant d'une gouvernance plus inclusive et de processus intersectoriels (ODD 16 et 17).
2. Un renforcement de l'entrepreneuriat et de l'accès aux marchés et aux instruments financiers, au travers de chaînes de valeur assurant l'équité des sexes et grâce à de nouvelles capacités permettant l'incubation d'entreprises au sein des OPFA (ODD 1, 5, 8 et 12).
3. Une amélioration des mesures d'atténuation et d'adaptation et de la résilience face au changement climatique à l'échelle des paysages, à travers de meilleures connaissances techniques en matière d'environnement, l'engagement direct des OPFA et l'intégration avec des démarches inclusives axées sur les moyens d'existence (ODD 2, 13 et 15).
4. Un accès accru et équitable aux services sociaux et culturels (ODD 3 et 10).

Un système global de suivi et apprentissage participatif permettra de tirer en permanence les enseignements de l'expérience et de produire des réponses adaptatives.



Depuis 2012, le soutien du FFF a permis aux OPFA d'obtenir des résultats significatifs en matière d'accès aux marchés et à de meilleurs prix, mobilisation des ressources financières, facilitation des changements politiques et de la sécurité foncière, et amélioration des moyens d'existence.



LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS FORESTIERS ET AGRICOLES ET LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contact:
Forest-Farm-Facility@fao.org
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla - 00153 Rome, Italie
www.fao.org/forest-farm-facility/fr



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO